



La recherche sur la maltraitance envers les aînés au Québec :

résumés d'articles scientifiques



Une réponse communautaire à la maltraitance financière envers les personnes aînées.

Référence

Nahmiash, D., & Schwartz, R. (2008). une réponse communautaire à la maltraitance financière envers les personnes aînées. *Indian Journal of Gerontology*, 22(3-4), 265-290.

Type de texte

Format : Article scientifique

Contenu : Développement d'un projet

Thèmes abordés

Définition, ampleur du phénomène, formes de maltraitance à domicile et en hébergement, facteurs de vulnérabilité, conséquences, freins à la dénonciation, lois, prévention de la maltraitance financière et matérielle, intervention, fardeau et stress, aspects culturels, âgisme, empowerment (pouvoir d'agir)

But ou question de recherche

Le but de cette étude est le développement et l'évaluation d'un projet visant à prévenir la maltraitance matérielle et financière chez les personnes aînées grâce à une démarche éducative.

Problématique

La maltraitance financière est une forme courante de maltraitance infligée aux personnes aînées. Malgré l'existence de programmes et d'interventions adressant cette problématique au Canada, très peu d'entre eux ont fait l'objet d'une évaluation.

Méthodologie

Grâce à ce projet, trois présentations éducatives portant sur les questions bancaires, la sécurité dans la rue et la sécurité à domicile ont eu lieu au sein de cinq habitations à loyers modiques (HLM) de Notre-Dame-de-Grâce à Montréal. Pour chaque séance, les participants étaient appelés à remplir des questionnaires avant et après la présentation. Ces questionnaires comprenaient des questions sur les caractéristiques démographiques des répondants, sur le contenu et sur l'appréciation de la rencontre. Plus de 176 participants ont au moins répondu à un questionnaire.

Résultats

Les résultats indiquent que la majorité des participants ont apprécié leur expérience. Plus de 75 % d'entre eux estiment avoir retiré beaucoup de ces séances et plus de 90 % recommanderaient ces présentations à leurs proches. De 22 à 24 % des participants connaissaient une victime de maltraitance financière. Bien que certaines questions aient contribué à une prise de conscience chez les participants, certains éléments du contenu auraient pu être présentés avec davantage de clarté.

Discussion

Malgré certaines limites sur le plan de la participation et de la complétion du questionnaire, les sessions ont eu somme toute un impact positif sur les participants qui n'avaient aucune connaissance préalable sur les attitudes à adopter dans les situations présentant un risque de maltraitance financière. Les rétroactions des participants étaient également positives. Ainsi, bien qu'il est difficile de voir les effets de la prévention du crime, plusieurs personnes âgées ont affirmé qu'elles allaient modifier leurs comportements et leurs habitudes afin d'éviter d'être victimes de maltraitance financière.

Conclusion

En conclusion, la prévention de la violence est une responsabilité qui incombe à l'ensemble de la communauté, et non seulement aux organismes spécialisés. La présente étude a su démontrer que les personnes âgées, malgré leur vulnérabilité, peuvent mettre à profit de nouvelles connaissances dans le but d'accroître leur sécurité. D'ailleurs, suite à ce projet, les participants ont présenté leurs conditions de vie et proposé des manières de les améliorer au ministère de la Santé et des Services sociaux.

Pistes pour la pratique ou la recherche

Les concepts liés aux notions d'empowerment et aux techniques de développement des communautés apparaissent comme étant essentiels pour la prévention de la violence à l'égard des personnes âgées.

Date de réalisation de la fiche :

24 juillet 2014

